

**AVIS PUBLIC**

Avis public est donné que le conseil municipal statuera, sur les **demandes de dérogations mineures** qui suivent,lors d’une séance ordinaire qui se tiendra le 8 août 2023 à 19h00, à l’hôtel de ville situé au 88, rue des Érables, Grenville-sur-la-Rouge.

1. 47 rue Donald Campbell : Une demande de permis pour l’agrandissement du bâtiment principal de 8 pieds X 40 pieds (2,44 m X 12,19 m) en façade, dont la marge de recul avant serait à 0,97 mètre dans la partie la plus rapprochée et 1,50 mètre dans la partie la plus éloignée de la ligne avant du lot, au lieu de 3 mètres prescrits au règlement de zonage RU-902-01-2015.
2. Lot 5 925 390 – rue Principale : Les demandeurs désirent subdiviser leur lot vacant adjacent à leur propriété, afin de créer un lot à bâtir de 3000 m2 dont la superficie est prescrite au règlement de lotissement, pour la vente de celui-ci. La superficie de 3000 m2 répond aux normes de lotissement prescrites au règlement no RU-903-2014 à la grille de zonage UL-01, mais la largeur sera de 31.32 mètres en façade, au lieu de 45 mètres prescrits au règlement. La profondeur du terrain de 45 mètres sera respectée. Les demandeurs désirent joindre la partie résiduelle dudit lot à leur propriété actuelle située au 7 rue Maisonneuve.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de cette séance.

DONNÉ À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, ce 17 juillet 2023.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Myrian Nadon

Directrice générale et

Greffière-trésorière